

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 28 juin 2022

N° VA_DEL2022_96

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2021

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à 18h45, le conseil municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Maryvonne GIRARD, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Alexis VLANDAS, ayant donné pouvoir à Saliha KHATIR, André LAURENT, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Christian CARNOIS, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Catherine BOUTTÉ, Dominique GUERIN étant excusés.

Vu les articles L. 2311-5 et R. 2311-11 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Le résultat définitif dégagé au terme de la clôture de l'exercice 2021 s'élève à 18 934 766,26 €.

Le solde d'exécution de l'exercice 2021 en investissement est de 944 015,03 €. Cette somme sera reportée au compte 001 en recettes.

Le solde des restes à réaliser en investissement est de - 11 307 298,12 €, ce qui porte le besoin de financement en investissement à 10 363 283,09 €.

Une somme de 10 363 283,09 € est affectée au compte 1068 afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Le montant disponible pour le financement du budget supplémentaire est en conséquence de 8 571 483,17 €, à inscrire en recette de fonctionnement au compte 002.

Après avis de la Commission Plénière du mardi 14 juin 2022, Il est proposé aux membres du conseil d'affecter selon ces modalités le résultat de fonctionnement constaté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition, Gérard CAUDRON n'ayant

pas pris part au vote, Innocent ZONGO, Florence BARISEAU, Violette SALANON s'étant abstenus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 1 juillet 2022 à la porte de la mairie, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20220628-188639-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 30 juin 2022

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02800 - VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

Exercice 2021

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RÉSULTAT PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	2 284 652,94		-1 340 637,91		944 015,03
Fontionnement	15 125 145,36	9 961 992,72	13 771 613,62		18 934 766,26
TOTAL I	17 409 798,30	9 961 992,72	12 430 975,71		19 878 781,29
II - Budgets des services à carractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à carractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	17 409 798,30	9 961 992,72	12 430 975,71		19 878 781,29